



## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée greffière, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Port-Cartier, pour l'année 2024, se tiendront aux jours, heures et dates suivants, sauf avis contraire :

- Le lundi 15 janvier 2024, à 19 h;
- Le lundi 12 février 2024, à 19 h;
- Le lundi 11 mars 2024, à 19 h;
- Le lundi 8 avril 2024, à 19 h;
- Le lundi 13 mai 2024, à 16 h 30;
- Le lundi 10 juin 2024, à 16 h 30;
- Le lundi 8 juillet 2024, à 16 h 30;
- Le lundi 26 août 2024, à 16 h 30;
- Le lundi 9 septembre 2024, à 16 h 30;
- Le mardi 15 octobre 2024, à 19 h;
- Le lundi 11 novembre 2024, à 19 h;
- Le lundi 9 décembre 2024, à 19 h.

**FAIT À PORT-CARTIER**, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

La greffière,

Me Ariane CAMIRÉ